


Votants	Pour	Contre	
35	35	0	
<b>Abstentions</b>			0
<b>N'a pas pris part au vote</b>			0

Envoyé en préfecture le 15/04/2022  
Reçu en préfecture le 15/04/2022  
Affiché le 15/04/2022   
ID : 011-221100019-20220414-BP\_2022\_B25-BF

Publié le  
Notifié le

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

-----

Séance du 14 avril 2022

Dossier n° 25

**Objet de l'affaire : Budget primitif 2022 - budget annexe de la structure accueil enfance**

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-1 et suivants relatifs aux dispositions générales en matière d'adoption et d'exécution des budgets et les articles L3312-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget et au règlement des comptes des départements,

**VU** l'Instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

**VU** les délibérations du Conseil départemental du 14 avril 2022 adoptant le compte administratif 2021 et l'affectation du résultat du budget annexe de la structure accueil enfance,

**CONSIDERANT** que le budget présenté a été élaboré dans le respect des orientations budgétaires définies lors de la session du 15 mars 2022,

**VU** l'avis de la commission ressources et dialogue social,

**VU** le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

après en avoir délibéré

### DECIDE

- d'adopter au niveau du chapitre, du groupe fonctionnel, de la section et globalement le budget primitif 2022 du budget annexe de la structure accueil enfance en recettes et en dépenses à 7 220 997,84 € soit 6 012 478,70 € en section d'exploitation et 1 208 519,14 € en section d'investissement,
- d'adopter la dotation globale annuelle d'un montant de 5 457 119,42 € qui sera versée par douzième,
- d'adopter la subvention d'investissement d'un montant plafond de 1 082 196,80 €,
- de fixer le prix de journée 2022 à 445,82 €.




**La Présidente du Conseil départemental,**



**Hélène Sandragne**

## Session du Conseil départemental du 14 avril 2022

### Liste d'émargement

Conseillers Départementaux	Canton	Signature
ALDEBERT Didier	Basses Plaines de l'Aude	absent
BARDOU Magali	Carcassonne 1	
BARO Hervé	Les Corbières	
BOURREL Marie-Christine	De la Piège au Razès	
BRUNEL Eliane	Bassin Chaurien	
CATHALA Caroline	La Montagne d'Alaric	absente, donne pouvoir à Mme Muriel CHERRIER
CHALAVOUX Joëlle	La Haute Vallée de l'Aude	
CHANAUD Anthony	La Haute Vallée de l'Aude	
CHERRIER Muriel	La Vallée de l'Orbiel	

CONQUET Maria	Carcassonne 3	
DANILLON Chloé	De la Malepère à la Montagne Noire	
DEDIES Daniel	Carcassonne 3	
DUMONTET Valérie	Le Lézignanais	
DURA Danielle	Le Sud Minervois	
DURAND Jean-Luc	Narbonne 2	
DURAND Pierre	La Région Limouxine	
FORTUNÉ Kattalin	Les Corbières	
FRANCOIS Patrick	Narbonne 3	
GASPARINI Sébastien	Le Lézignanais	
GINIES Alain	Le Haut Minervois	

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 011-221100019-20220414-BP\_2022\_B25-BF

GRIFFE Paul	De la Malepère à la Montagne Noire	
LAPALU Christian	Le Sud Minervois	
LARRUY Marie-Ange	La Région Limouxine	
LECINA Thierry	Carcassonne 2	
MARTIN Henri	Les Corbières Méditerranée	
MAUGARD Patrick	Bassin Chaurien	
MORLON Francis	Narbonne 1	
MOURAD François	Carcassonne 1	
NAVARRO-ESTALLE Françoise	Le Haut Minervois	
RAPPENEAU Philippe	La Montagne d'Alaric	absent
RAYNAUD Christian	La Vallée de l'Orbiel	

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 011-221100019-20220414-BP\_2022\_B25-BF

RIVEL Tamara	Carcassonne 2	
ROGER-MATEILLE Séverine	Basses Plaines de l'Aude	
SANDRAGNÉ Hélène	Narbonne 3	
SIRVENT Sandrine	Narbonne 2	absente
THÉRON-CHET Marie-Christine	Les Corbières Méditerranée	
VERGNES Magali	Narbonne 1	
VIOLA André	De la Piège au Razès	